

COMMUNE COLLECTTERRITOR - COMMUNE DE VERDUN / GNE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21820190300018

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE VERDUN SUR GARONNE

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : BUDGET COMMUNAL (3)

ANNEE 2017

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	45
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	50
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	55
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	56
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	57
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	59
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	60
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	61
A4 - Etat des provisions	62
A5 - Etalement des provisions	63
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	64
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	65
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	67

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	68
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	72
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	73
B1.6 - Etat des engagements reçus	74
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	75
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	76
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	77
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	78
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	81
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	82
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	83
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	84

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	85
--	----

III - Vote du budget

B5 -Détail des dépenses d'investissement

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	4 730
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Communauté de communes Grand Sud Tarn-et-Garonne	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
2 014 762,00	3 114 057,00	425,95	937,19

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	969,18	709,20
2	Produit des impositions directes/population	434,84	460,90
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	907,43	900,05
4	Dépenses d'équipement brut/population	675,83	688,70
5	Encours de dette/population	1 429,83	1 431,50
6	DGF/population	214,59	232,41
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	45,90 %	50,70 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	120,56 %	97,10 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	74,48 %	76,50 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	157,57 %	159,04 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****VUE D'ENSEMBLE****A1****FONCTIONNEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V	C		
O	T		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	5 274 423,57	4 317 125,00
	+	+	+
R	R		
E	E		
P	S		
O	R		
R	T		
S	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 957 298,57
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	5 274 423,57	5 274 423,57

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	C		
O	T		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	2 976 710,67	4 219 320,12
	+	+	+
R	R		
E	E		
P	S		
O	R		
R	T		
S	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	969 293,96	712 811,10
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 986 126,59	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	4 932 131,22	4 932 131,22

TOTAL

	TOTAL DU BUDGET (3)	10 206 554,79	10 206 554,79
--	----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 413 241,00	0,00	1 253 425,00	1 253 425,00	1 253 425,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 119 700,00	0,00	2 104 270,00	2 104 270,00	2 104 270,00
014	Atténuations de produits	213 400,00	0,00	178 500,00	178 500,00	178 500,00
65	Autres charges de gestion courante	520 066,04	0,00	455 760,00	455 760,00	455 760,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		4 266 407,04	0,00	3 991 955,00	3 991 955,00	3 991 955,00
66	Charges financières	273 900,00	0,00	194 600,00	194 600,00	194 600,00
67	Charges exceptionnelles	9 900,00	0,00	9 500,00	9 500,00	9 500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	24 385,00		143 166,00	143 166,00	143 166,00
022	Dépenses imprévues	375 000,00		270 000,80	270 000,80	270 000,80
Total des dépenses réelles de fonctionnement		4 949 592,04	0,00	4 609 221,80	4 609 221,80	4 609 221,80
023	Virement à la section d'investissement (5)	842 972,30		505 377,77	505 377,77	505 377,77
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	105 198,70		159 824,00	159 824,00	159 824,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		948 171,00		665 201,77	665 201,77	665 201,77
TOTAL		5 897 763,04	0,00	5 274 423,57	5 274 423,57	5 274 423,57

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 274 423,57
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	39 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	193 500,00	0,00	164 500,00	164 500,00	164 500,00
73	Impôts et taxes	2 563 853,00	0,00	2 484 959,00	2 484 959,00	2 484 959,00
74	Dotations et participations	1 442 295,00	0,00	1 266 500,00	1 266 500,00	1 266 500,00
75	Autres produits de gestion courante	50 000,00	0,00	51 000,00	51 000,00	51 000,00
Total des recettes de gestion courante		4 288 648,00	0,00	4 016 959,00	4 016 959,00	4 016 959,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	5 000,00	0,00	160 000,00	160 000,00	160 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	4 385,00		115 166,00	115 166,00	115 166,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		4 298 033,00	0,00	4 292 125,00	4 292 125,00	4 292 125,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	25 000,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		25 000,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00
TOTAL		4 323 033,00	0,00	4 317 125,00	4 317 125,00	4 317 125,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	957 298,57
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 274 423,57
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	640 201,77
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

082-218201903-20170328-2017_40-DE

Regu le 28/03/2017

(1) Cf. Modalités de vote - B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES****A3****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	63 227,00	63 227,00	63 227,00
21	Immobilisations corporelles	340 547,00	20 755,96	58 177,04	58 177,04	78 933,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	94 443,00	20 665,00	48 590,00	48 590,00	69 255,00
	Total des opérations d'équipement	3 106 070,00	927 873,00	2 036 612,63	2 036 612,63	2 964 485,63
	Total des dépenses d'équipement	3 542 060,00	969 293,96	2 215 606,67	2 215 606,67	3 184 900,63
10	Dotations, fonds divers et réserves	109 510,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	634 673,00	0,00	590 386,00	590 386,00	590 386,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	744 183,00	0,00	590 386,00	590 386,00	590 386,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	74 323,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 360 566,00	969 293,96	2 855 992,67	2 855 992,67	3 825 286,63
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	25 000,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		95 718,00	95 718,00	95 718,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	25 000,00		120 718,00	120 718,00	120 718,00
	TOTAL	4 385 566,00	969 293,96	2 976 710,67	2 976 710,67	3 946 004,63

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)**986 126,59**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**4 932 131,22****RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	702 912,00	152 064,60	781 423,40	781 423,40	933 488,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 091 500,00	560 746,50	1 189 253,50	1 189 253,50	1 750 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 794 412,00	712 811,10	1 970 676,90	1 970 676,90	2 683 488,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	216 236,00	0,00	195 114,00	195 114,00	195 114,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	180 183,08	0,00	1 242 609,45	1 242 609,45	1 242 609,45
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	396 419,08	0,00	1 437 723,45	1 437 723,45	1 437 723,45
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
	Total des recettes réelles d'investissement	3 190 831,08	712 811,10	3 458 400,35	3 458 400,35	4 171 211,45

082-218201803-20170328-2017_40-DE

Regu le

Chap 2017	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	842 972,30		505 377,77	505 377,77	505 377,77
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	105 198,70		159 824,00	159 824,00	159 824,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		95 718,00	95 718,00	95 718,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		948 171,00		760 919,77	760 919,77	760 919,77
TOTAL		4 139 002,08	712 811,10	4 219 320,12	4 219 320,12	4 932 131,22

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 932 131,22
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

640 201,77

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****BALANCE GENERALE DU BUDGET****B1****1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 253 425,00		1 253 425,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 104 270,00		2 104 270,00
014	Atténuations de produits	178 500,00		178 500,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	455 760,00		455 760,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	194 600,00	0,00	194 600,00
67	Charges exceptionnelles	9 500,00	0,00	9 500,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	143 166,00	159 824,00	302 990,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	270 000,80		270 000,80
023	Virement à la section d'investissement		505 377,77	505 377,77
Dépenses de fonctionnement – Total		4 609 221,80	665 201,77	5 274 423,57

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**5 274 423,57**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	590 386,00	0,00	590 386,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	2 964 485,63		2 964 485,63
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	9 000,00	12 285,00	21 285,00
204	Subventions d'équipement versées	63 227,00	0,00	63 227,00
21	Immobilisations corporelles (6)	78 933,00	25 433,00	104 366,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	69 255,00	83 000,00	152 255,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	50 000,00	0,00	50 000,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		3 825 286,63	120 718,00	3 946 004,63

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE**986 126,59**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**4 932 131,22**

082-218201903-20170328-2017_40-DE
Regu le 04/04/2017

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	50 000,00		50 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	164 500,00		164 500,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		25 000,00	25 000,00
73	Impôts et taxes	2 484 959,00		2 484 959,00
74	Dotations et participations	1 266 500,00		1 266 500,00
75	Autres produits de gestion courante	51 000,00	0,00	51 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	160 000,00	0,00	160 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	115 166,00	0,00	115 166,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		4 292 125,00	25 000,00	4 317 125,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	957 298,57
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 274 423,57
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	195 114,00	0,00	195 114,00
13	Subventions d'investissement	933 488,00	0,00	933 488,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	1 750 000,00	0,00	1 750 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	433,00	433,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	95 285,00	95 285,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		159 824,00	159 824,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	50 000,00	0,00	50 000,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		505 377,77	505 377,77
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		2 928 602,00	760 919,77	3 689 521,77

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	1 242 609,45
-----------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 932 131,22
---	---------------------

082-218201903-20170328-2017_40-DE
Regu le 04/04/2017

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 413 241,00	1 253 425,00	1 253 425,00
60223	Fournitures des ateliers municipaux	0,00	38 500,00	38 500,00
60611	Eau et assainissement	42 900,00	35 729,00	35 729,00
60612	Energie - Electricité	143 000,00	154 077,00	154 077,00
60621	Combustibles	20 800,00	45 364,00	45 364,00
60622	Carburants	26 900,00	16 747,00	16 747,00
60623	Alimentation	3 850,00	3 300,00	3 300,00
60631	Fournitures d'entretien	33 000,00	10 048,00	10 048,00
60632	Fournitures de petit équipement	20 900,00	6 600,00	6 600,00
60633	Fournitures de voirie	6 661,00	6 930,00	6 930,00
60636	Vêtements de travail	6 600,00	3 300,00	3 300,00
6064	Fournitures administratives	9 900,00	11 000,00	11 000,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	7 480,00	7 480,00	7 480,00
6067	Fournitures scolaires	28 600,00	31 680,00	31 680,00
6068	Autres matières et fournitures	87 500,00	50 820,00	50 820,00
611	Contrats de prestations de services	228 300,00	267 300,00	267 300,00
6135	Locations mobilières	139 200,00	60 500,00	60 500,00
61521	Entretien terrains	77 000,00	63 800,00	63 800,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	22 000,00	18 700,00	18 700,00
615231	Entretien, réparations voiries	66 000,00	27 500,00	27 500,00
61524	Entretien bois et forêts	33 000,00	31 900,00	31 900,00
61551	Entretien matériel roulant	22 000,00	11 000,00	11 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	22 000,00	11 000,00	11 000,00
6156	Maintenance	60 500,00	61 600,00	61 600,00
6161	Multirisques	48 400,00	48 400,00	48 400,00
6182	Documentation générale et technique	4 400,00	4 400,00	4 400,00
6184	Versements à des organismes de formation	33 000,00	19 800,00	19 800,00
6188	Autres frais divers	1 100,00	1 100,00	1 100,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 650,00	1 650,00	1 650,00
6226	Honoraires	27 500,00	30 800,00	30 800,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	22 000,00	24 200,00	24 200,00
6228	Divers	0,00	9 050,00	9 050,00
6231	Annonces et insertions	5 500,00	2 750,00	2 750,00
6232	Fêtes et cérémonies	45 100,00	27 500,00	27 500,00
6236	Catalogues et imprimés	8 250,00	10 450,00	10 450,00
6237	Publications	22 000,00	18 700,00	18 700,00
6251	Voyages et déplacements	2 200,00	2 200,00	2 200,00
6257	Réceptions	0,00	1 100,00	1 100,00
6261	Frais d'affranchissement	15 400,00	13 200,00	13 200,00
6262	Frais de télécommunications	20 900,00	19 800,00	19 800,00
627	Services bancaires et assimilés	1 100,00	1 100,00	1 100,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 750,00	2 750,00	2 750,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	5 500,00	4 400,00	4 400,00
63512	Taxes foncières	36 200,00	33 000,00	33 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	2 200,00	2 200,00	2 200,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 119 700,00	2 104 270,00	2 104 270,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	18 000,00	18 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	6 600,00	6 500,00	6 500,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	27 500,00	27 000,00	27 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	5 000,00	4 500,00	4 500,00
64111	Rémunération principale titulaires	839 300,00	870 000,00	870 000,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	20 000,00	14 670,00	14 670,00
64118	Autres indemnités titulaires	126 000,00	99 600,00	99 600,00
64131	Rémunérations non tit.	315 000,00	240 000,00	240 000,00
64162	Emplois d'avenir	22 000,00	36 000,00	36 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	141 900,00	210 000,00	210 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	226 600,00	220 000,00	220 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	265 000,00	275 000,00	275 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	30 800,00	30 000,00	30 000,00

Regu	Le 01/01/2017	Chap./2017	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
			a1 (1)			
6455			Cotisations pour assurance du personnel	90 000,00	50 000,00	50 000,00
6475			Médecine du travail, pharmacie	4 000,00	3 000,00	3 000,00
014			Atténuations de produits	213 400,00	178 500,00	178 500,00
7391171			Dégrèvement taxe FNB jeunes agriculteurs	2 200,00	3 500,00	3 500,00
7391172			Dégrèvt taxe habitat° sur logements vaca	2 200,00	0,00	0,00
739221			FNGIR	190 300,00	175 000,00	175 000,00
739223			Fonds péréquation ress. com. et intercom	18 700,00	0,00	0,00
65			Autres charges de gestion courante	520 066,04	455 760,00	455 760,00
6531			Indemnités	150 000,00	137 500,00	137 500,00
6532			Frais de mission	6 000,00	1 100,00	1 100,00
6533			Cotisations de retraite	15 000,00	5 610,00	5 610,00
6534			Cotis. de sécurité sociale - part patron	15 000,00	11 000,00	11 000,00
6535			Formation	20 000,00	5 500,00	5 500,00
6541			Créances admises en non-valeur	1 066,04	1 100,00	1 100,00
6553			Service d'incendie	88 000,00	94 050,00	94 050,00
65733			Subv. fonct. Départements	38 500,00	40 700,00	40 700,00
657348			Subv. fonct. Autres communes	3 300,00	2 200,00	2 200,00
657358			Subv. fonct. Autres groupements	60 000,00	33 000,00	33 000,00
657362			Subv. fonct. CCAS	46 200,00	44 000,00	44 000,00
6574			Subv. fonct. Associat°, personnes privée	77 000,00	80 000,00	80 000,00
656			Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)				4 266 407,04	3 991 955,00	3 991 955,00
= (011 + 012 + 014 + 65 + 656)						
66			Charges financières (b)	273 900,00	194 600,00	194 600,00
66111			Intérêts réglés à l'échéance	268 400,00	180 000,00	180 000,00
66112			Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	5 000,00	5 000,00
6688			Autres	5 500,00	9 600,00	9 600,00
67			Charges exceptionnelles (c)	9 900,00	9 500,00	9 500,00
6711			Intérêts moratoires, pénalités / marché	0,00	500,00	500,00
673			Titres annulés (sur exercices antérieurs)	9 900,00	9 000,00	9 000,00
68			Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	24 385,00	143 166,00	143 166,00
6817			Dot. prov. dépréc. actifs circulants	4 385,00	115 166,00	115 166,00
6875			Dot. prov. risques et charges exception.	20 000,00	28 000,00	28 000,00
022			Dépenses imprévues (e)	375 000,00	270 000,80	270 000,80
TOTAL DES DEPENSES REELLES				4 949 592,04	4 609 221,80	4 609 221,80
= a + b + c + d + e						
023			Virement à la section d'investissement	842 972,30	505 377,77	505 377,77
042			Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	105 198,70	159 824,00	159 824,00
6811			Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	105 198,70	159 824,00	159 824,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT				948 171,00	665 201,77	665 201,77
043			Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE				948 171,00	665 201,77	665 201,77
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE				5 897 763,04	5 274 423,57	5 274 423,57
(= Total des opérations réelles et d'ordre)						

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 274 423,57
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	-5 000,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	5 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

082-218201903-20170328-2017_40-DE

Regu le 28/03/2017

(2) Cf. Modalités de vote - B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	39 000,00	50 000,00	50 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	39 000,00	50 000,00	50 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	193 500,00	164 500,00	164 500,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
70321	Stationnement et location voie publique	500,00	500,00	500,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	1 000,00	500,00	500,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	1 000,00	1 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	190 000,00	160 000,00	160 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	500,00	500,00
73	Impôts et taxes	2 563 853,00	2 484 959,00	2 484 959,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	2 241 154,00	2 056 815,00	2 056 815,00
73112	Cotisation sur la VAE	59 806,00	0,00	0,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	55 594,00	0,00	0,00
73114	Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	10 299,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	0,00	231 144,00	231 144,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	60 000,00	60 000,00	60 000,00
7336	Droits de place	12 000,00	9 000,00	9 000,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	125 000,00	125 000,00	125 000,00
7388	Autres taxes diverses	0,00	3 000,00	3 000,00
74	Dotations et participations	1 442 295,00	1 266 500,00	1 266 500,00
7411	Dotation forfaitaire	499 230,00	450 000,00	450 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	410 150,00	400 000,00	400 000,00
74127	Dotation nationale de péréquation	189 915,00	165 000,00	165 000,00
74712	Emplois d'avenir	11 000,00	16 000,00	16 000,00
74718	Autres participations Etat	47 000,00	70 000,00	70 000,00
7473	Participat° Départements	0,00	500,00	500,00
74758	Participat° Autres groupements	0,00	5 000,00	5 000,00
7478	Participat° Autres organismes	15 000,00	45 000,00	45 000,00
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	70 000,00	50 000,00	50 000,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	40 000,00	25 000,00	25 000,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	40 000,00	20 000,00	20 000,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	70 000,00	20 000,00	20 000,00
7488	Autres attributions et participations	50 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	50 000,00	51 000,00	51 000,00
752	Revenus des immeubles	50 000,00	51 000,00	51 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		4 288 648,00	4 016 959,00	4 016 959,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	5 000,00	160 000,00	160 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	160 000,00	160 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	5 000,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	4 385,00	115 166,00	115 166,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	4 385,00	115 166,00	115 166,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		4 298 033,00	4 292 125,00	4 292 125,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	25 000,00	25 000,00	25 000,00
722	Immobilisations corporelles	25 000,00	25 000,00	25 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		25 000,00	25 000,00	25 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 323 033,00	4 317 125,00	4 317 125,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)

0,00

+

082-218201803-20170328-2017_40-DE

Regu	le Chap/4/2017 art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)					957 298,57
=					
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					5 274 423,57

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	1 000,00	9 000,00	9 000,00
2051	Concessions, droits similaires	1 000,00	9 000,00	9 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	63 227,00	63 227,00
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	0,00	51 300,00	51 300,00
204172	Autres EPL : Bâtiments, installations	0,00	11 927,00	11 927,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	340 547,00	58 177,04	58 177,04
2111	Terrains nus	260 000,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	6 500,00	6 500,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	10 000,00	10 000,00	10 000,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	17 100,00	17 100,00
2182	Matériel de transport	13 000,00	12 000,00	12 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	5 186,00	11 019,04	11 019,04
2188	Autres immobilisations corporelles	52 361,00	1 558,00	1 558,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	94 443,00	48 590,00	48 590,00
2313	Constructions	94 443,00	37 590,00	37 590,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	11 000,00	11 000,00
131	Opération d'équipement n° 131 (5)	15 000,00	0,00	0,00
140	Opération d'équipement n° 140 (5)	56 866,00	0,00	0,00
141	Opération d'équipement n° 141 (5)	31 600,00	26 600,00	26 600,00
147	Opération d'équipement n° 147 (5)	2 685 856,00	1 555 420,63	1 555 420,63
149	Opération d'équipement n° 149 (5)	40 000,00	35 584,00	35 584,00
150	Opération d'équipement n° 150 (5)	7 068,00	20 119,00	20 119,00
151	Opération d'équipement n° 151 (5)	20 000,00	0,00	0,00
152	Opération d'équipement n° 152 (5)	40 000,00	0,00	0,00
153	Opération d'équipement n° 153 (5)	30 000,00	0,00	0,00
154	Opération d'équipement n° 154 (5)	30 000,00	10 000,00	10 000,00
155	Opération d'équipement n° 155 (5)	3 180,00	0,00	0,00
157	Opération d'équipement n° 157 (5)	32 000,00	30 000,00	30 000,00
160	Opération d'équipement n° 160 (5)	39 500,00	0,00	0,00
161	Opération d'équipement n° 161 (5)	75 000,00	0,00	0,00
162	Opération d'équipement n° 162 (5)	0,00	196 889,00	196 889,00
163	Opération d'équipement n° 163 (5)	0,00	75 000,00	75 000,00
164	Opération d'équipement n° 164 (5)	0,00	40 000,00	40 000,00
165	Opération d'équipement n° 165 (5)	0,00	10 000,00	10 000,00
166	Opération d'équipement n° 166 (5)	0,00	37 000,00	37 000,00
Total des dépenses d'équipement		3 542 060,00	2 215 606,67	2 215 606,67
10	Dotations, fonds divers et réserves	109 510,00	0,00	0,00
10223	TLE	109 510,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	634 673,00	590 386,00	590 386,00
1641	Emprunts en euros	618 000,00	589 386,00	589 386,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	1 000,00	1 000,00
168758	Dettes - Autres groupements	14 673,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		744 183,00	590 386,00	590 386,00
454101	Trav. pour le cpte de tiers n°01 (6)	37 033,00	25 000,00	25 000,00
454102	Trav. pour le cpte de tiers n°02 (6)	37 290,00	25 000,00	25 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		74 323,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES		4 360 566,00	2 855 992,67	2 855 992,67

Regu	Chap./art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	25 000,00	25 000,00	25 000,00
		Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
		Charges transférées (9)	25 000,00	25 000,00	25 000,00
21318		Autres bâtiments publics	25 000,00	25 000,00	25 000,00
	041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	95 718,00	95 718,00
2031		Frais d'études	0,00	12 285,00	12 285,00
2138		Autres constructions	0,00	433,00	433,00
2313		Constructions	0,00	83 000,00	83 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE			25 000,00	120 718,00	120 718,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)			4 385 566,00	2 976 710,67	2 976 710,67

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	969 293,96
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	986 126,59
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 932 131,22
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	702 912,00	781 423,40	781 423,40
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	15 000,00	15 000,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	5 600,00	5 600,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	183 425,00	537 538,40	537 538,40
1322	Subv. non transf. Régions	8 086,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	511 401,00	171 515,00	171 515,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	51 770,00	51 770,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 091 500,00	1 189 253,50	1 189 253,50
1641	Emprunts en euros	2 091 500,00	1 189 253,50	1 189 253,50
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 794 412,00	1 970 676,90	1 970 676,90
10	Dotations, fonds divers et réserves	396 419,08	1 437 723,45	1 437 723,45
10222	FCTVA	96 236,00	135 114,00	135 114,00
10223	TLE	120 000,00	60 000,00	60 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	180 183,08	1 242 609,45	1 242 609,45
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		396 419,08	1 437 723,45	1 437 723,45
454201	Trav. pour le cpte de tiers n°01 (5)	0,00	25 000,00	25 000,00
454202	Trav. pour le cpte de tiers n°02 (5)	0,00	25 000,00	25 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL RECETTES REELLES		3 190 831,08	3 458 400,35	3 458 400,35
021	Virement de la sect° de fonctionnement	842 972,30	505 377,77	505 377,77
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	105 198,70	159 824,00	159 824,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	12 984,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	16 752,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	1 152,50	0,00	0,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	159 824,00	159 824,00
281312	Bâtiments scolaires	3 497,00	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	4 181,00	0,00	0,00
28151	Réseaux de voirie	12 511,00	0,00	0,00
281534	Réseaux d'électrification	5 890,00	0,00	0,00
281538	Autres réseaux	437,00	0,00	0,00
281561	Matériel roulant	6 109,20	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	1 980,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	14 621,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	1 109,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	23 975,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		948 171,00	665 201,77	665 201,77
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	95 718,00	95 718,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	433,00	433,00

082-218201803-20170328-2017_40-DE

Regu	le Chapitre (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
2313		Constructions	0,00	12 285,00	12 285,00
238		Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	83 000,00	83 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE			948 171,00	760 919,77	760 919,77
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)			4 139 002,08	4 219 320,12	4 219 320,12

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	712 811,10
-----------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 932 131,22
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET**III****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 131 (1)
LIBELLE : REVISION PLU****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 140 (1)
LIBELLE : MAISON SPORT-NATURE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		384 292,05	a 865,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	384 292,05	865,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	384 292,05	865,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-865,00
---	----------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 141 (1)
LIBELLE : AVAP

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		15 108,00	a 5 000,00	26 600,00	b 26 600,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	15 108,00	5 000,00	26 600,00	26 600,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	15 108,00	5 000,00	26 600,00	26 600,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 18 425,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	18 425,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	18 425,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-13 175,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 142 (1)
LIBELLE : VCPC 2014

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 146 (1)
LIBELLE : EGLISE SAINT MICHEL

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 147 (1)
LIBELLE : GROUPE SCOLAIRE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		3 134 109,79	a 779 891,00	1 555 420,63	b 1 555 420,63	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 134 109,79	779 891,00	1 555 420,63	1 555 420,63	0,00
2313	Constructions	3 052 294,46	779 891,00	1 555 420,63	1 555 420,63	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	81 815,33	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 559 549,00
13	Subventions d'investissement	0,00	559 549,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	500 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	59 549,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 775 762,63
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 149 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT URBAIN

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		24 023,56	a 16 416,00	35 584,00	b 35 584,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	24 023,56	16 416,00	35 584,00	35 584,00	0,00
2031	Frais d'études	24 023,56	16 416,00	35 584,00	35 584,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-52 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 150 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT JEUX CITY PARC**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		172 514,67	a 0,00	20 119,00	b 20 119,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	172 514,67	0,00	20 119,00	20 119,00	0,00
2313	Constructions	172 514,67	0,00	20 119,00	20 119,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 51 187,60	d 37 538,40
13	Subventions d'investissement	51 187,60	37 538,40
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	23 218,60	37 538,40
1323	Subv. non transf. Départements	27 969,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	68 607,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 151 (1)
LIBELLE : SECURISATION DEPLACEMENT

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		76 399,95	a 20 000,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	76 399,95	20 000,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	76 399,95	20 000,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-20 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 152 (1)
LIBELLE : VCPC 2015

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		39 264,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	39 264,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	39 264,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 39 505,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	39 505,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	39 505,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	39 505,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 153 (1)
LIBELLE : VOIRIE 2015

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		8 408,16	a 21 591,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	8 408,16	21 591,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	8 408,16	21 591,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-21 591,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 154 (1)
LIBELLE : ECLAIRAGE PUBLIC

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		7 698,00	a 40 000,00	10 000,00	b 10 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	7 698,00	40 000,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	7 698,00	40 000,00	10 000,00	10 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-50 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 155 (1)
LIBELLE : RESTAURATION SALLE DES FETES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		31 819,80	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	31 819,80	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	31 819,80	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 3 441,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	3 441,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	3 441,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	3 441,00
---	-----------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 157 (1)
LIBELLE : REHABILITATION LOGEMENT COMMUNE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		909,00	a 7 091,00	30 000,00	b 30 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	909,00	7 091,00	30 000,00	30 000,00	0,00
2313	Constructions	909,00	7 091,00	30 000,00	30 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-37 091,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 160 (1)
LIBELLE : VCPC2016

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		7 480,03	a 32 019,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	7 480,03	32 019,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	7 480,03	32 019,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 39 506,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	39 506,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	39 506,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	7 487,00
---	-----------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 161 (1)
LIBELLE : Réhabilitation infrastructures

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		7 830,00	a 5 000,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	7 830,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	7 830,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-5 000,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 162 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT SALLE MULTISPORT

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	196 889,00	b 196 889,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	196 889,00	196 889,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	196 889,00	196 889,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 72 916,00
13	Subventions d'investissement		72 916,00
1323	Subv. non transf. Départements		72 916,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-123 973,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 163 (1)
LIBELLE : VOIRIE 2017

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	75 000,00	b 75 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	75 000,00	75 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	75 000,00	75 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-75 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 164 (1)
LIBELLE : VCPC 2017

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	40 000,00	b 40 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 39 050,00
13	Subventions d'investissement	0,00	39 050,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	39 050,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-950,00
---	----------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 165 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT GYMNASE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	10 000,00	b 10 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-10 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 166 (1)
LIBELLE : EQUIPEMENTS SCOLAIRE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	37 000,00	b 37 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	37 000,00	37 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	23 000,00	23 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 15 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	15 000,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	15 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-22 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat ⁹ publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	590 386	135 767	10 000	1 592 421	0	238 008	0	0	30 000	259 411	0	2 855 993
- Equipements municipaux (2)		85 767	10 000	1 592 421	0	238 008	0	0	30 000	196 184	0	2 152 380
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	63 227	0	63 227
- Opérations financières	590 386											590 386
Dépenses d'ordre	12 718											120 718
Total dépenses de l'exercice	603 104	160 767	10 000	1 675 421	0	238 008	0	0	30 000	259 411	0	2 976 711
RAR N-1 et reports	0	1 037 548	0	779 891	0	865	0	0	7 091	130 026	0	1 955 421
Total cumulé dépenses d'investissement	603 104	1 198 315	10 000	2 455 312	0	238 873	0	0	37 091	389 437	0	4 932 131
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	3 159 783	195 114	0	657 549	0	72 916	0	0	0	133 958	0	4 219 320
RAR N-1 et reports	560 747	21 866	0	0	0	0	0	0	0	130 199	0	712 811
Total cumulé recettes d'investissement	3 720 529	216 980	0	657 549	0	72 916	0	0	0	264 157	0	4 932 131

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	1 272 369	1 440 120	104 050	979 965	192 540	274 870	0	0	5 600	1 002 910	2 000	5 274 424
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	1 272 369	1 440 120	104 050	979 965	192 540	274 870	0	0	5 600	1 002 910	2 000	5 274 424
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	185 000	3 841 125	0	178 000	3 000	44 000	0	0	51 000	15 000	0	4 317 125
RAR N-1 et reports	957 299	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	957 299
Total cumulé recettes de fonctionnement	1 142 299	3 841 125	0	178 000	3 000	44 000	0	0	51 000	15 000	0	5 274 424

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses investissement		603 104	212 188	10 000	2 455 312	0	238 873	0	0	37 091	389 437	0	3 946 005
Dépenses réelles		590 386	187 188	10 000	2 372 312	0	238 873	0	0	37 091	389 437	0	3 825 287
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	590 386	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	590 386
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	9 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 000
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	63 227	0	63 227
21	Immobilisations corporelles	0	33 333	10 000	0	0	0	0	0	0	35 600	0	78 933
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	58 255	0	0	0	11 000	0	0	0	0	0	69 255
26	Participat* et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	36 600	0	2 372 312	0	227 873	0	0	37 091	290 610	0	2 964 486
131	REVISION PLU	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
140	MAISON SPORT-NATURE	0	0	0	0	0	865	0	0	0	0	0	865
141	AVAP	0	31 600	0	0	0	0	0	0	0	0	0	31 600
147	GROUPE SCOLAIRE	0	0	0	2 335 312	0	0	0	0	0	0	0	2 335 312
149	AMENAGEMENT URBAIN	0	0	0	0	0	0	0	0	0	52 000	0	52 000
150	AMENAGEMENT JEUX CITY PARC	0	0	0	0	0	20 119	0	0	0	0	0	20 119
151	SECURISATION DEPLACEMENT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 000	0	20 000
152	VCPC 2015	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
153	VOIRIE 2015	0	0	0	0	0	0	0	0	0	21 591	0	21 591
154	ECLAIRAGE PUBLIC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 000	0	50 000

01		Opérations											
Art. (1)	Libellé	non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
155	RESTAURATION SALLE DES FETES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
157	REHABILITATION LOGEMENT COMMUNE	0	0	0	0	0	0	0	0	37 091	0	0	37 091
160	VCPC2016	0	0	0	0	0	0	0	0	0	32 019	0	32 019
161	Réhabilitation infrastructures	0	5 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 000
162	AMENAGEMENT SALLE MULTISPORT	0	0	0	0	0	196 889	0	0	0	0	0	196 889
163	VOIRIE 2017	0	0	0	0	0	0	0	0	0	75 000	0	75 000
164	VCPC 2017	0	0	0	0	0	0	0	0	0	40 000	0	40 000
165	AMENAGEMENT GYMNASSE	0	0	0	0	0	10 000	0	0	0	0	0	10 000
166	EQUIPEMENTS SCOLAIRE	0	0	0	37 000	0	0	0	0	0	0	0	37 000
Opérations pour compte de tiers		0	50 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 000
454101	Trav. pour le cpte de tiers n°01	0	25 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25 000
454102	Trav. pour le cpte de tiers n°02	0	25 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25 000
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>12 718</i>	<i>25 000</i>	<i>0</i>	<i>83 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>120 718</i>
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0</i>	<i>25 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>25 000</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>12 718</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>83 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>95 718</i>

RECETTES

Total recettes investissement		3 720 529	216 980	0	657 549	0	72 916	0	0	0	264 157	0	4 932 131
Recettes réelles		3 042 609	216 980	0	574 549	0	72 916	0	0	0	264 157	0	4 171 211
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 242 609	195 114	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 437 723
13	Subventions d'investissement	0	21 866	0	574 549	0	72 916	0	0	0	264 157	0	933 488
16	Emprunts et dettes assimilées	1 750 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 750 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

01		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	TOTAL
Opérations		Services généraux administrat° publiques	Sécurité et salubrité publiques	Enseignement - Formation	Culture	Sport et jeunesse	Interventions sociales et santé	Famille	Logement	Aménagt et services urbains, environnem	Action économique	
Art. (1)	Libellé	non ventilables										
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		50 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 000
454201	Trav. pour le cpte de tiers n°01	25 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25 000
454202	Trav. pour le cpte de tiers n°02	25 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25 000
Recettes d'ordre		677 920	0	0	83 000	0	0	0	0	0	0	760 920
021	Virement de la sect° de fonctionnement	505 378	0	0	0	0	0	0	0	0	0	505 378
040	Opérat° ordre transfert entre sections	159 824	0	0	0	0	0	0	0	0	0	159 824
041	Opérations patrimoniales	12 718	0	0	83 000	0	0	0	0	0	0	95 718

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		1 272 369	1 440 120	104 050	979 965	192 540	274 870	0	0	5 600	1 002 910	2 000	5 274 424
Dépenses réelles		607 167	1 440 120	104 050	979 965	192 540	274 870	0	0	5 600	1 002 910	2 000	4 609 222
011	Charges à caractère général	0	463 250	7 000	326 545	100 380	55 720	0	0	5 600	292 930	2 000	1 253 425
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	451 560	0	648 420	77 160	217 150	0	0	0	709 980	0	2 104 270
014	Atténuations de produits	0	178 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	178 500
022	Dépenses imprévues	270 001	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	270 001
65	Autres charges de gestion courante	0	336 710	97 050	5 000	15 000	2 000	0	0	0	0	0	455 760
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	185 000	9 600	0	0	0	0	0	0	0	0	0	194 600
67	Charges exceptionnelles	9 000	500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 500
68	Dot. aux amortissements et provisions	143 166	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	143 166
Dépenses d'ordre		665 202	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	665 202
023	Virement à la section d'investissement	505 378	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	505 378
042	Opérat° ordre transfert entre sections	159 824	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	159 824

Art. (1)	Libellé	01 non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		185 000	3 841 125	0	178 000	3 000	44 000	0	0	51 000	15 000	0	4 317 125
Recettes réelles		160 000	3 841 125	0	178 000	3 000	44 000	0	0	51 000	15 000	0	4 292 125
013	Atténuations de charges	0	50 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 000
70	Produits des services, du domaine, vente	0	4 500	0	160 000	0	0	0	0	0	0	0	164 500
73	Impôts et taxes	0	2 481 959	0	0	3 000	0	0	0	0	0	0	2 484 959
74	Dotations et participations	0	1 189 500	0	18 000	0	44 000	0	0	0	15 000	0	1 266 500
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	51 000	0	0	51 000
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	160 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	160 000
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	115 166	0	0	0	0	0	0	0	0	0	115 166
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>25 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>25 000</i>
042	Opérat° ordre transfert entre sections	25 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25 000
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					10 444 776,02									
1641 Emprunts en euros (total)					10 444 776,02									
0197584/001	DEXIA CREDIT LOCAL F				244 000,00	F		5,780	5,780		A	P	O	A-1
045100	CLF (DETTE)				307 651,24	F		6,130	4,700		A	P	O	A-1
11790988219	CA NORD MIDI PYRENEES				500 000,00	F		1,150	4,530		A	C	O	A-1
1227089	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT				150 000,00	F		4,790	4,790		A	P	O	A-1
14567	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	15/10/2014	30/10/2014	01/11/2015	473 500,00	F		2,000	2,000		A	P	O	A-1
14571	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	15/10/2014	30/10/2014	01/11/2015	39 000,00	F		2,000	2,000		A	P	O	A-1
2404521001	DEXIA CREDIT LOCAL F				228 673,53	F		5,400	5,400		A	P	O	A-1
30003536437	CREDIT AGRICOLE NORD MIDI PYRE				366 695,97	F		1,830	3,838		A	C	O	A-1
35173207070	CREDIT AGRICOLE NORD MIDI PYRE				500 000,00	F		1,530	4,100		A	C	O	A-1
41340	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	03/11/2015	15/12/2015	16/10/2016	2 758 500,00	F		1,750	1,750		A	P	O	A-1
44607562000	CREDIT AGRICOLE NORD MIDI PYRE				500 000,00	F		1,530	1,530		A	C	O	A-1
46307890632	CA NORD MIDI PYRENEES				645 000,00	F		4,300	4,300		A	P	O	A-1
50011005752	CA NORD MIDI PYRENEES	01/07/2013	01/07/2013	31/07/2014	500 000,00	F		1,820	4,400		A	C	O	A-1
50130730 01A001	CREDIT LOCAL FRANCE				274 408,23	F		4,980	4,980		A	P	O	A-1
5013943701	CREDIT LOCAL FRANCE				304 898,03	F		4,380	4,380		A	P	O	A-1
5014033401A00	CREDIT LOCAL FRANCE				152 449,02	F		5,880	5,880		T	P	O	A-1
50166245135	CA NORD MIDI PYRENEES				500 000,00	F		1,530	4,860		A	C	O	A-1
67714095451	CA NORD MIDI PYRENEES				500 000,00	F		0,670	3,490		A	C	O	A-1
69815144403	CREDIT AGRICOLE SUD ALLIANCE				500 000,00	F		0,670	0,670		A	P	O	A-1

Emprunts et dettes à l'origine du contrat

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
73426852509	CA SUD ALLIANCE				500 000,00	F		0,700	4,150		A	C	O	A-1
80318577340	CA NORD MIDI PYRENEES				500 000,00	F		1,170	4,350		A	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					10 444 776,02									

082-218201903-20170328-2017_40-DE

Regu le 04/04/2017

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		6 763 016,90					589 385,15	177 564,32	0,00	20 332,63
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		6 763 016,90					589 385,15	177 564,32	0,00	20 332,63
0197584/001		0,00	A-1	103 459,98	5,00	F		5,780	14 914,69	5 979,99	0,00	0,00
045100		0,00	A-1	109 534,91	4,00	F		4,700	19 380,72	6 714,49	0,00	0,00
11790988219		0,00	A-1	274 610,48	6,00	F		1,150	37 954,35	8 981,86	0,00	0,00
1227089		0,00	A-1	119 657,04	10,00	F		4,790	8 515,37	5 731,57	0,00	1 774,56
14567		0,00	A-1	433 307,08	18,00	F		2,000	20 705,21	7 589,11	0,00	1 203,42
14571		0,00	A-1	35 718,83	18,00	F		2,000	1 705,39	625,08	0,00	113,38
2404521001		0,00	A-1	95 100,52	4,00	F		5,400	13 841,37	5 135,43	0,00	0,00
30003536437		0,00	A-1	306 413,32	15,00	F		1,830	16 695,97	11 758,71	0,00	2 643,17
35173207070		0,00	A-1	409 814,81	14,00	F		1,530	24 566,09	11 080,72	0,00	2 407,80
41340		0,00	A-1	2 666 550,00	29,00	F		1,750	91 950,00	46 664,62	0,00	3 754,63
44607562000		0,00	A-1	389 063,75	13,00	F		1,530	25 181,49	12 087,62	0,00	3 183,97
46307890632		0,00	A-1	111 245,32	1,00	F		4,300	54 451,95	4 783,55	0,00	0,00
50011005752		0,00	A-1	449 525,71	17,00	F		1,820	22 838,42	13 535,04	0,00	3 200,15
50130730 01A001		0,00	A-1	58 708,85	2,00	F		4,980	18 626,61	2 923,70	0,00	0,00
5013943701		0,00	A-1	24 964,27	0,00	F		4,380	24 964,27	1 093,44	0,00	0,00
5014033401A00		0,00	A-1	48 623,07	4,00	F		5,880	10 380,30	2 632,94	0,00	0,00
50166245135		0,00	A-1	375 580,43	12,00	F		1,530	26 380,90	11 165,55	0,00	2 051,55
67714095451		0,00	A-1	195 925,97	4,00	X		0,670	38 717,78	3 812,78	0,00	0,00
69815144403		0,00	A-1	193 996,02	3,00	F		0,670	38 336,39	6 112,78	0,00	0,00
73426852509		0,00	A-1	122 397,26	2,00	F		0,700	40 555,28	4 210,47	0,00	0,00
80318577340		0,00	A-1	238 819,28	5,00	X		1,170	38 722,60	4 944,87	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
						Type de taux (12)	Index (13)				Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
Total général		0,00		6 763 016,90				589 385,15	177 564,32	0,00	20 332,63	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	21	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	6 763 016,90	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

IV

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME**

A2.6

A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

082-218201903-20170328-2017_40-DE

Regu le 04/04/2017

IV – ANNEXES**IV****ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE
AUTRES DETTES****A2.7****A2.7 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 400.00 €	08-04-2010

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Logiciels	2	08/04/2010
L	Voitures	5	08/04/2010
L	camions et véhicules indus.	7	08/04/2010
L	Mobilier	15	08/04/2010
L	matériel de bureau élec.	5	08/04/2010
L	Matériel de restauration	10	08/04/2010
L	Matériel information	5	08/04/2010
L	Matériel technique élec.	10	08/04/2010
L	Matériel informatique	5	08/04/2010
L	Matériels classiques	10	08/04/2010
L	Coffre fort	30	08/04/2010
L	Installations chauffages	20	08/04/2010
L	Appareils de levage ascenseur	30	08/04/2010
L	Equipements garages ateliers	20	08/04/2010
L	Equipements de cuisines	15	08/04/2010
L	Equipements sportifs	10	08/04/2010
L	Installation de voirie	30	08/04/2010
L	Plantations	20	08/04/2010
L	Installations élec et tél	20	08/04/2010

IV – ANNEXES

IV

**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS**

A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	143 165,54		0,00	143 165,54	0,00	143 165,54
Contentieux en cours	28 000,00	28/03/2017	0,00	28 000,00	0,00	28 000,00
Travaux d'office - Remparts	101 580,05	28/03/2017	0,00	101 580,05	0,00	101 580,05
Restes à recouvrer divers	13 585,49	28/03/2017	0,00	13 585,49	0,00	13 585,49
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	143 165,54		0,00	143 165,54	0,00	143 165,54
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

082-218201903-20170328-2017_40-DE

Regu le 04/04/2017

IV – ANNEXES**IV****ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS****A5****A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		589 386,00	I 589 386,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		589 386,00	589 386,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	589 386,00	589 386,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10223	TLE	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	589 386,00	969 293,96	986 126,59	2 544 806,55

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES

IV

**ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES**

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		860 315,77	III 860 315,77
Ressources propres externes de l'année (a)		195 114,00	195 114,00
10222	FCTVA	135 114,00	135 114,00
10223	TLE	60 000,00	60 000,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		665 201,77	665 201,77
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	0,00	0,00
28031	Frais d'études	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	0,00	0,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	159 824,00	159 824,00
281312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00
28151	Réseaux de voirie	0,00	0,00
281534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00
281538	Autres réseaux	0,00	0,00
281561	Matériel roulant	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00
28184	Mobilier	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00	0,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	505 377,77	505 377,77

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	860 315,77	712 811,10	0,00	1 242 609,45	2 815 736,32

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	2 544 806,55

COMMUNE DE VERDUN / GNE - BUDGET COMMUNAL - BP - 2017

PAR PREPOSTERE

082-218201903-20170328-2017_40-DE

Regu le 04/04/2017	Ressources propres disponibles	IV	2 815 736,32
	Solde	V = IV - II (6)	270 929,77

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES

IV

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**

B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					7 352 455,54	5 668 587,74										103 156,12	180 269,08	
	2012	P	ACQUISITION TERRAIN COLMIERS HABITAT 20121	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	9 119,20	8 680,67	45,00	A	F		2,050	F		2,050	A-1		177,95	115,31
	2012	P	4 LOGEMENTS COLOMIERS HABITAT 2012	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	39 200,00	36 552,03	35,00	A	F		2,050	F		2,050	A-1		749,32	696,26
	2012	P	CONSTRUCTION COLOMIERS HABITAT 20122	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	126 600,00	119 349,67	35,00	A	F		2,850	F		2,850	A-1		3 401,47	1 943,54
	2012	P	ACQUISITION TERRAIN COLOMIERS HA 20123	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	31 440,40	30 224,36	45,00	A	F		2,850	F		2,850	A-1		861,39	325,98
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	2015	C	EHPAD SAINT JACQUESLIGNE PRET 5062795 20154	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	900 729,80	900 729,80	33,00	X	F		2,930	F		2,930	A-1		26 140,04	25 735,14
CNRACL	2015	C	EHPAD St JACQUES 20155	CNRACL	200 000,00	200 000,00	23,00	T	F		0,000	F		0,000	A-1		0,00	6 000,00
COLOMIERS HABITAT	2016	P	23 LOG. ROUTE AUCAMVILLELIGNE PRET 5097957 20161	CAISSE DEPOTS CONSIGNAT° DBRM2	213 300,00	208 517,99	39,00	A	F		0,550	F		0,550	A-1		1 146,85	4 808,31
COLOMIERS HABITAT	2016	P	23 LOGEMENTS ROUTE AUCAMVILLELIGNE PRET 5097956 20	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	139 800,00	137 824,15	49,00	A	F		1,350	F		1,350	A-1		1 860,63	2 002,52

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
COLOMIERS HABITAT	2016	P	23 LOGEMENTS ROUTE AUCAMVILLELIGNE PRET 5097955 20	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	505 800,00	496 180,22	39,00	A	F		1,350	F		1,350	A-1		6 698,43	9 749,65
COLOMIERS HABITAT	2016	P	23 LOGEMENTS ROUTE AUCAMVILLELIGNE PRET 5097958 20	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	60 300,00	59 248,94	49,00	A	F		0,550	F		0,550	A-1		325,87	1 056,84
MESOLIA HABITAT	2015	P	LOGEMENT VILLA MENRIQUEMESOLIA HABITAT 20156	CAISSE DEPOTS CONSIGNAT° DBRM2	30 269,20	29 254,41	39,00	A	F		1,450	F		1,450	A-1		424,19	563,19
MESOLIA HABITAT	2015	P	LOGEMENTS VILLA MENRIQUEMESOLIA HABITAT 20159	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	907 052,61	826 591,03	24,00	A	F		1,950	F		1,950	A-1		16 669,83	28 272,13
MESOLIA HABITAT	2015	P	LOGEMENTS VILLA MENRIQUEMESOLIA HABITAT 20157	CAISSE DEPOTS CONSIGNAT° DBRM2	171 513,96	162 131,08	24,00	A	F		1,450	F		1,450	A-1		2 334,35	5 656,31
MESOLIA HABITAT	2015	P	26 LOGEMENTS VILLA MENRIQUEMESOLIA HABITAT 20158	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	221 834,79	214 557,02	39,00	A	F		1,950	F		1,950	A-1		4 195,78	3 733,75
OPHLM TARN ET GNE/TPM MONTBAN	1980	P	CONSTRUCT° 12 HLM PRET REVISION PRIX 78003	[RECUPDETTE]CAISSE PRET HLM	6 097,96	263,18	1,00	A	F		2,964	F		2,964	A-1		7,80	263,20
OPHLM TARN ET GNE/TPM MONTBAN	1975	P	CONSTRUCT° 12 HLM 75001	[RECUPDETTE]CAISSE PRET HLM	161 443,51	5 940,00	-2,00	A	F		2,950	F		2,950	A-1		175,28	5 940,00
OPHLM TARN ET GNE/TPM MONTBAN	2000	P	LES RECOLLETS 3 LOGEMENTS HLM 20002	[RECUPDETTE]CDC	30 221,62	22 407,44	15,00	A	R		3,800	R		3,800	A-1		851,44	731,24
OPHLM TARN ET GNE/TPM MONTBAN	2000	P	LES RECOLLETS 12 LOGEMENTS HLM 20001	[RECUPDETTE]CDC	191 036,97	121 504,29	15,00	A	R		3,550	R		3,550	A-1		4 313,40	5 770,91
PROMOLOGIS	2006	P	RECONSTRUCTION 12 LOGEMENTS 20053	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	28 643,20	25 351,43	39,00	A	F		2,500	F		2,500	A-1		633,79	376,11
PROMOLOGIS	2006	P	RECONSTRUCT° 12 LOGEMENTS 20051	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	293 364,40	233 528,61	24,00	A	F		2,500	F		2,500	A-1		5 838,22	6 836,76

Regu le 04/04/2017

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
PROMOLOGIS	2005	P	DEMOLITION 12 LOGEMENTS 20052	[RECUPDETTE]CDC	63 218,00	40 113,97	13,00	A	F	2,500	F	2,500	A-1		1 002,85	2 428,37		
PROMOLOGIS	1980	P	ACQUISIT° AMELIORAT° 12 LOGEMENTRUE DE LA BASTIDE	[RECUPDETTE]CDC	169 575,24	70 066,11	-13,00	A	F	4,783	F	4,783	A-1		3 351,26	8 662,50		
PROMOLOGIS	1981	P	10 LOGTS HLM ENCESSOY 78021	[RECUPDETTE]CDC	7 439,51	450,27	1,00	A	F	3,800	F	3,800	A-1		17,11	450,37		
PROMOLOGIS	1981	P	10 LOGTS HLM ENCESSOY 78022	[RECUPDETTE]CDC	193 564,52	9 216,46	1,00	A	F	3,600	F	3,600	A-1		331,70	9 216,46		
PROMOLOGIS	1986	P	8 LOGTS 1ère TRANCHE ENCOSTE 86026	[RECUPDETTE]CDC	2 012,33	558,18	7,00	A	F	2,950	F	2,950	A-1		16,47	72,96		
PROMOLOGIS	1982	P	10 PAVILLONS 89025	[RECUPDETTE]CDC	413 874,28	102 655,35	3,00	A	F	4,700	F	4,700	A-1		5 591,94	18 579,07		
PROMOLOGIS	1988	P	CONSTRUCT°12 LOGEMENTS 88032	[RECUPDETTE]CDC	727 044,61	337 831,77	0,00	S	F	4,803	F	4,803	A-1		15 935,27	24 564,16		
PROMOLOGIS	1999	X	REHABILITAT° ENCOSTE 24 PAVILLON 98002	[RECUPDETTE]CDC	36 965,57	3 451,18	2,00	A	R	0,434	R	0,434	A-1		75,55	5 594,22		
PROMOLOGIS	1986	P	8 LOGTS HLM 84027	[RECUPDETTE]CDC	3 414,86	947,25	7,00	A	F	2,950	F	2,950	A-1		27,94	123,82		
S F H E	2006	P	LOGEMENTS VILLA MENRIQUERUE FRESCATY 20153	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	224 091,00	213 737,13	39,00	A	V	2,543	V	2,543	A-1		0,00	0,00		
S F H E	2006	P	LOGEMENTTS VILLA MENRIQUERUE FRESCATY 2015	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	194 157,00	166 117,33	24,00	A	F	1,700	F	1,700	A-1		0,00	0,00		
S F H E	2006	P	LOGEMENTS VILLA MENRIQUERUE FRESCATY 20151	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	1 018 179,00	854 863,14	24,00	A	F	2,200	F	2,200	A-1		0,00	0,00		
S F H E	2006	P	LOGEMENTS VILLA MENRIQUERUE PRESCATY 20152	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	31 152,00	29 743,28	39,00	A	F	2,950	F	2,950	A-1		0,00	0,00		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					7 352 455,54	5 668 587,74										103 156,12	180 269,08	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

082-218201903-20170328-2017_40-DE

Regu le 04/04/2017

IV – ANNEXES**IV****ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT****B1.2****B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	589 395,15
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	766 949,47
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	1 356 344,62
Recettes réelles de fonctionnement	II	4 292 125,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	31,60

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				1 800 000,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES

IV

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)			0,00	0,00	0,00
	8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00
	8028	Autres engagements reçus			0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

IV

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
6574		Boule lyonnaise	Boule verdunoise	Association	300,00
6574		Cyclisme	Guidon verdunois	Association	150,00
6574		Pétanque	Pétanque	Association	500,00
6574		Entretien terrain	Tennis	Association	800,00
6574		Rugby	USV Rugby	Association	8 500,00
6574		Football	Association sportive Savenès/Verdun	Association	6 000,00
6574		Festivités culturelles	Happy culture	Association	4 500,00
6574		Chant choral	Ni une Ni deux	Association	850,00
6574		Organisation fêtes Saint-Michel	Comités des fêtes	Association	16 000,00
6574		Manifestations diverses	Comité des fêtes	Association	1 150,00
6574		Festivités Notre-Dame	Association Nostradamoise	Association	854,00
6574		Commémoration	Amicale des Sapeurs Pompiers	Association	3 000,00
6574		Prêt de livres	Amis de la médiathèque Tarn&Garonne	Association	300,00
6574		Divers	MJC	Association	14 630,00
6574		Social	Croix rouge française	Association	1 500,00
6574		Téléthon	Demain la vie	Association	500,00
6574		Social	Les restos du coeur	Association	880,00
6574		Animations pour enfants	Bout de chou et découvertes	Association	100,00
6574		Parents d'élèves	APEV	Association	200,00
6574		Don du sang	Association Donneurs de Sang	Association	100,00
6574		Animations commerçants	Associations prom/Pub Marchés T&G	Association	300,00
6574		Aide à aménagement local de la chasse	ACCA	Association	12 000,00
6574		Boxe	Boxe Ultimate Savate	Association	1 000,00
6574		Divers	Réserve à affecter	Autre personne de droit public	5 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

082-218201903-20170328-2017_40-DE

Regu le 04/04/2017

IV – ANNEXES

IV

**ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

082-218201903-20170328-2017_40-DE

Regu le 04/04/2017

IV – ANNEXES

IV

**ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Adjoint administratif de 2ème cl	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif ppal 2e cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché Territorial	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		25,00	0,00	25,00	24,40	0,00	24,40
Adjoint technique 2ème classe	C	18,00	0,00	18,00	17,60	0,00	17,60
Adjoint technique ppal 2ème cl	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent de Maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de Maîtrise Principal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien ppal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
FILIERE SOCIALE (d)		6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Agent Spéc. 1e Clas Ecoles Mat	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent spéc. ppal 1cl écoles mat.	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent spéc. ppal 2cl écoles mat.	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		3,00	0,00	3,00	2,80	0,00	2,80
Adjoint du patrimoine 1ère cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint du patrimoine 2ème cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant de conserv ppal 1° cl.	B	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Coordinatrice scolaire	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		41,00	0,00	41,00	40,20	0,00	40,20

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Coordinatrice scolaire	B	OTR		0,00	A 3-2	CDD CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Animateurs périscolaires	B	ANIM		0,00	A 3-a	CDD CDD
Bâtiments/Manifestation	C	TECH		0,00	A 3-a	CDD CDD
Communication	C	ADM		0,00	A 3-a	CDD CDD
Contrats aidés	C	OTR		0,00	A A	A
Ecoles - vacances à vacances	C	OTR		0,00	A 3-a	CDD CDD
Remplacement services techniques	C	TECH		0,00	A 3-1	CDD CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES

IV

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**

C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à la Mairie (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
28/03/2017 -	Centre communal d'Action Sociale		EPA	42 000,00
28/03/2017 -	Association Foncière de Remembrement			24 000,00
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

V – ANNEXES

IV

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT**

C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Communauté de communes Grand Sud Tarn-et-Garonne	01/01/2017	TPU	0,00
Autres organismes de regroupement			
Syndicat AEP Grisolles			0,00
Syndicat Départemental d'Electricité (SDE)			0,00
Syndicat Mixte Assainissement Garonne (SMAG)			0,00
Syndicat des eaux Verdun Bouillac Beaupuy (VBB)			0,00
Syndicat des terres Verdun Savenès Aucamville-VSA			3 500,00
Service Départemental d'Incendie et de Secours			85 466,36

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

082-218201903-20170328-2017_40-DE

Regu le 04/04/2017

V – ANNEXES

IV

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
SPAC - SPANC	Assainissement		-		SPIC	Oui

082-218201903-20170328-2017_40-DE

Regu le 04/04/2017

V – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

V – ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	20,62	0,00	0,00	0,00
TFPB	0,00	0,00	24,91	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	141,35	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

082-218201903-20170328-2017_40-DE

Regu le 04/04/2017

V – ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 01/01/2000

Présenté par Le Maire (1),

A , le 01/01/2000

Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le 01/01/2000

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B5

Chap / art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	1 000,00	9 000,00	9 000,00
2051	Concessions, droits similaires	1 000,00	9 000,00	9 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	63 227,00	63 227,00
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	0,00	51 300,00	51 300,00
204172	Autres EPL : Bâtiments, installations	0,00	11 927,00	11 927,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	340 547,00	58 177,04	58 177,04
2111	Terrains nus	260 000,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	6 500,00	6 500,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	10 000,00	10 000,00	10 000,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	17 100,00	17 100,00
2182	Matériel de transport	13 000,00	12 000,00	12 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	5 186,00	11 019,04	11 019,04
2188	Autres immobilisations corporelles	52 361,00	1 558,00	1 558,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	94 443,00	48 590,00	48 590,00
2313	Constructions	94 443,00	37 590,00	37 590,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	11 000,00	11 000,00
131	Opération d'équipement n° 131 (5)	15 000,00	0,00	0,00
140	Opération d'équipement n° 140 (5)	56 866,00	0,00	0,00
141	Opération d'équipement n° 141 (5)	31 600,00	26 600,00	26 600,00
147	Opération d'équipement n° 147 (5)	2 685 856,00	1 555 420,63	1 555 420,63
149	Opération d'équipement n° 149 (5)	40 000,00	35 584,00	35 584,00
150	Opération d'équipement n° 150 (5)	7 068,00	20 119,00	20 119,00
151	Opération d'équipement n° 151 (5)	20 000,00	0,00	0,00
152	Opération d'équipement n° 152 (5)	40 000,00	0,00	0,00
153	Opération d'équipement n° 153 (5)	30 000,00	0,00	0,00
154	Opération d'équipement n° 154 (5)	30 000,00	10 000,00	10 000,00
155	Opération d'équipement n° 155 (5)	3 180,00	0,00	0,00
157	Opération d'équipement n° 157 (5)	32 000,00	30 000,00	30 000,00
160	Opération d'équipement n° 160 (5)	39 500,00	0,00	0,00
161	Opération d'équipement n° 161 (5)	75 000,00	0,00	0,00
162	Opération d'équipement n° 162 (5)	0,00	196 889,00	196 889,00
163	Opération d'équipement n° 163 (5)	0,00	75 000,00	75 000,00
164	Opération d'équipement n° 164 (5)	0,00	40 000,00	40 000,00
165	Opération d'équipement n° 165 (5)	0,00	10 000,00	10 000,00
166	Opération d'équipement n° 166 (5)	0,00	37 000,00	37 000,00
Total des dépenses d'équipement		3 542 060,00	2 215 606,67	2 215 606,67
10	Dotations, fonds divers et réserves	109 510,00	0,00	0,00
10223	TLE	109 510,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	634 673,00	590 386,00	590 386,00
1641	Emprunts en euros	618 000,00	589 386,00	589 386,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	1 000,00	1 000,00
168758	Dettes - Autres groupements	14 673,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		744 183,00	590 386,00	590 386,00
454101	Trav. pour le cpte de tiers n°01 (6)	37 033,00	25 000,00	25 000,00
454102	Trav. pour le cpte de tiers n°02 (6)	37 290,00	25 000,00	25 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		74 323,00	50 000,00	50 000,00

Regu	le Chap/Art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
TOTAL DEPENSES REELLES			4 360 566,00	2 855 992,67	2 855 992,67
040		<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	25 000,00	25 000,00	25 000,00
		<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>			
		<i>Charges transférées (9)</i>			
21318		<i>Autres bâtiments publics</i>	25 000,00	25 000,00	25 000,00
041		<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	95 718,00	95 718,00
2031		<i>Frais d'études</i>	0,00	12 285,00	12 285,00
2138		<i>Autres constructions</i>	0,00	433,00	433,00
2313		<i>Constructions</i>	0,00	83 000,00	83 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE			25 000,00	120 718,00	120 718,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)			4 385 566,00	2 976 710,67	2 976 710,67

+

RESTES A REALISER N-1	969 293,96
------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	986 126,59
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 932 131,22
---	---------------------

POUR INFORMATION – TOTAL DES REPRISES (001 et restes à réaliser)	0,00
---	-------------